

# RELAIS PETITE ENFANCE



Le "Relais petite enfance" intercommunal d'Aucamville et de Fonbeauzard compte 62 assistantes maternelles en activité, soit 188 places d'accueil. Il est financé par les communes et la CAF.

Sur Fonbeauzard, 16 assistantes maternelles en activité (soit 54 places) accueillent les enfants.






**Le Relais est un service gratuit offert aux parents –employeurs et aux salariées assistantes maternelles. Il a pour mission d’informer les parents en recherche d’un mode de garde ou en cours de contrat, ainsi que de soutenir et accompagner les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle.**

- ***Un accompagnement des parents et futurs parents :***
- ***Informations sur les différents modes d’accueil***
- ***Informations concernant la Convention collective des assistantes maternelles, la contractualisation, les types de contrats, la déclaration à l’URSSAF et les prestations sociales***
- **Préparation aux entretiens d’embauche d’une assistante maternelle**
- **Diffusion de la liste des assistantes maternelles disponibles**
- ***Un accompagnement des futures professionnelles :***

**Vous souhaitez devenir assistante maternelle, le relais peut vous orienter vers les personnes et les organismes à contacter et vous donner les premiers renseignements nécessaires.**

- ***Les matinées d’éveil pour les enfants accompagnés des assistantes maternelles:***

***Elles sont animées par une Educatrice de jeunes enfants. Elles permettent la rencontre d’autres enfants, d’autres adultes et d’un lieu adapté aux besoins des tout-petits. Des activités de découverte diversifiées et appropriées sont proposées aux enfants. Des séances de motricité et de découverte des livres sont organisées au centre***



*de loisirs ou à la médiathèque d'Aucamville. Un intervenant vient animer des ateliers d'éveil sonore. Et dès que le temps le permet, les groupes peuvent profiter de l'agréable parc du Relais. Des semaines festives ponctuent l'année avec la fête de la citrouille, fêtes de fin d'année, Carnaval, ainsi que le Festiram du mois de juin pour des portes-ouvertes aux familles dans le parc.*

- ***Un accompagnement des assistantes maternelles :***

*Ces matinées sont l'occasion pour elles d'échanger et de se soutenir dans leur pratique professionnelle. Le Relais offre des opportunités d'enrichissement professionnel lors de réunions ou de propositions de formation continue. Le Relais assure également une transmission par mail d'informations concernant leur statut, les différents décrets, l'envoi d'annonces des besoins de garde urgents ou atypiques. Il sollicite les professionnelles pour une mise à jour régulière de leur disponibilité sur la liste diffusée aux familles.*

***Inscriptions aux matinées (séances d'éveil sur inscription) :***

***Groupe de 6 assistantes maternelles maximum.***

***Horaires : Séances de 9h30 à 11h, les lundis, mardis, jeudis, vendredis***

**Pour tout renseignement, les permanences administratives pour les familles et assistantes maternelles ont lieu :**

**De 14h - 17h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi et 1 mercredi sur 2 :  
14h - 16h**

***Accueil physique sur RDV***

**Responsable du R.P.E : Cécile Dutouya / 197 route de Fronton 31140 Aucamville / Tel :  
05.61.70.64.97**

**Mail : [relaispetiteenfance@ville-aucamville.fr](mailto:relaispetiteenfance@ville-aucamville.fr)**



**Vous trouverez de nombreuses informations concernant les démarches d'embauche d'une assistantes maternelle :**

**Site de l'URSSAF : Pajemploi :** <https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/employeur-dassistante-maternelle.html>

**Site de la direction du travail, la DIRECCTE, pour y trouver les Guides juridiques vous présentant la Convention collective et y trouver les modèles de contrat :** <https://occitanie.direccte.gouv.fr/Guides-juridiques-Assistants-maternels>

**Site de la CAF, dans « Rechercher un mode d'accueil », permettant de géolocaliser les assistantes maternelles du secteur, et de prendre connaissance de leur présentation de leur profil :** <https://mon-enfant.fr/>

***Le relais est là pour vous accompagner dans vos démarches. N'hésitez pas à contacter la responsable.***